

Décidément le ciel va lui tomber dessus.

Billy Akélé, puisqu'il s'agit de lui. Cet activiste pro-Biya, très hostile à l'opposant Maurice Kamto, a maille à partir avec deux justices : française et camerounaise.

En effet, le directeur de la police judiciaire, le commissaire divisionnaire Jacques Dili, vient de signer un avis de recherches à l'encontre de cet activiste pro-Biya, pour « atteinte à l'intimité de la vie privée, menaces sous condition et dénonciations calomnieuses par voie électronique ».

Mais déjà le 22 septembre 2020, ce jeune camerounais installé à Saint-Etienne en France, avait été interpellé par la police française non loin de l'ambassade du Cameroun à Paris.

C'était suite à une plainte déposée contre lui, après les menaces de mort proférées dans une vidéo, à l'encontre des activistes de la Brigade Anti-Sardinards (BAS).

Il avait été retrouvé sur lui un pistolet automatique et des armes blanches. Placé en garde à vue au commissariat du 16ème arrondissement à Paris, il sera libéré quelques jours après sous caution, après un passage devant le procureur du Tribunal de Grande Instance de Paris. Il comparait libre.

Pour rappel, Billy c'est cet homme qui s'était particulièrement illustré lors de la visite à Lyon en France il y a quelques mois du président Paul Biya. Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, l'on pouvait voir Billy appliquer une violente gifle à une manifestante de la BAS qui va s'écrouler par la suite devant les policiers français.

Quelques temps après, Billy Akelé était reçu en héros par l'ambassadeur du Cameroun en France pour son acte de bravoure contre un hors-la-loi qui voulait perturber le séjour du Chef de l'Etat Camerounais dans la capitale parisienne.
